



Quatrième trimestre 2013

Bulletin d'information de la municipalité d'Austin

Mot de la mairesse

Chers concitoyens,

Comme je le disais il y a déjà plus de quatre ans, à la suite des élections de 2009, la campagne électorale a cela de bon qu'elle permet aux candidats de rencontrer les citoyens et de prendre le pouls de la population.

La campagne de cette année nous permet de tirer un bilan très positif. Vous êtes nombreux à être préoccupés par les besoins fondamentaux qui font partie de l'administration quotidienne de la municipalité, tels que l'entretien des routes, la collecte des ordures et la sécurité. À cet égard, vous pouvez être confiants que tant les élus que les employés ont à cœur de vous fournir les meilleurs services qui soient au meilleur coût possible.

Vous êtes aussi nombreux à adhérer à la vision collective qui découle de la planification stratégique et qui englobe des éléments qui vont au-delà de ces besoins fondamentaux, comme la protection de l'environnement, un milieu de vie attrayant, la participation citoyenne et l'engagement. Cela démontre que nous sommes sur la bonne voie!

Lors des dernières élections, trois élus qui cumulaient plus de 60 années au service de la municipalité n'ont pas brigué un nouveau mandat. Il s'agit de MM. Arthur Bryant, Jean-Marc Couture et Marco Scholer. Chacun d'eux a contribué à faire d'Austin ce qu'elle est aujourd'hui. Afin de leur témoigner notre reconnaissance, nous organiserons une fête en leur honneur en janvier. À suivre.

Les trois sièges ainsi laissés vacants ont été pourvus par Victor Dingman, Marc D. Gagnon et Jean Ranger. Félicitations et bienvenue!

Dans l'esprit du 75^e anniversaire, la municipalité est fière de vous offrir dans le présent bulletin un exposé historique détaillé sur sa création. Vous le trouverez en encart dans les pages centrales du bulletin, en français et en anglais. Je vous invite à prendre le temps de le lire... et de le conserver précieusement!

La mairesse,
Lisette Maillé

Dans la plus belle tradition du temps des fêtes, nous vous souhaitons de passer d'agréables moments avec vos proches et nous espérons que l'année qui vient vous apportera bonheur, santé et prospérité.



M. et M^{me} Keith Taylor, propriétaires du magasin général (aujourd'hui le Marché Austin), dans les années 1940-50.

Table des matières

Rapport de la mairesse	2
Nouvelles des comités	4
Vie communautaire.....	5
Enviro-info.....	6
Vision stratégique.....	7
Échos administratifs.....	8
News from the town hall	9
Mayor's report.....	10
Word from the mayor	12

Selon l'article 955 du *Code municipal*, au moins quatre semaines avant que le budget ne soit déposé devant le conseil pour son adoption, le maire doit faire rapport sur la situation financière de la municipalité et, selon l'article 11 de la *Loi sur le traitement des élus municipaux*, rapport des montants reçus par les membres du conseil de la municipalité, d'un organisme mandataire de celle-ci ou d'un organisme supra municipal.

Je suis très heureuse de vous présenter un exposé général de la situation financière de la municipalité d'Austin. Vous trouverez ci-dessous les résultats financiers pour l'exercice 2012, le dernier rapport des vérificateurs, le dernier programme triennal d'immobilisations et les projections pour l'exercice en cours. Suivront la liste des contrats de plus de 25 000 \$ octroyés depuis le dernier rapport de la situation financière ainsi que la rémunération accordée aux élus. Pour terminer, vous pourrez prendre connaissance de la situation financière courante de la municipalité et des orientations générales du prochain budget.

États financiers 2012

Fonds d'administration Recettes et charges

Exercice se terminant le 31 décembre 2012

REVENUS	Budget	Réalisation
Revenus de fonctionnement	3 313 879 \$	3 860 519 \$
Revenu d'investissement	0 \$	0 \$
Total des revenus	3 313 879 \$	3 860 591 \$
CHARGES		
Charges	3 334 755 \$	3 283 319 \$
Excédent de l'exercice	- 20 876 \$	577 272 \$
moins Revenus d'investissement	0 \$	0 \$
Excédent de fonctionnement de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales	- 20 876 \$	577 272 \$
Conciliation à des fins fiscales	20 876 \$	14 177 \$
Excédent de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales	- \$	591 449 \$

Rapport des vérificateurs

Tel qu'il appert au rapport des vérificateurs, Raymond Chabot Grant Thornton s.e.n.c., comptables agréés, les présents états financiers présentent à tous égards importants, une image fidèle de la situation financière de la municipalité au 31 décembre 2012, ainsi que les résultats de ses opérations pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus en comptabilité municipale du Québec.

Programme triennal d'immobilisations

Le programme triennal d'immobilisations adopté pour les années 2013, 2014 et 2015 s'élève à 1 350 237 \$. L'état des dépenses par projet pour 2013 se répartit ainsi :

Caserne incendie	24 972 \$
Camion citerne avec pompe	39 429 \$
Camion autopompe.....	41 578 \$
Chemin North (infrastructure).....	112 640 \$
*Rue du Lac-des-Sittelles	39 598 \$
*Rues Domaine Mont-Orford.....	30 131 \$
*Domaine Mont-Orford (expropriation).....	43 083 \$
Chemin North (pavage).....	50 124 \$
*Rues des Plaines, Vignes	35 112 \$
*Rues des Sapins, Myriques, Joncs.....	28 416 \$
Total	455 083 \$

* à la charge du secteur

Projections pour l'exercice en cours

Revenus prévus jusqu'au 31 décembre 2013

Taxe foncière générale	2 404 973 \$
Taxes, compensation et tarification	613 712 \$
Paievements tenant lieu de taxes.....	24 686 \$
Transferts	157 838 \$
Services rendus aux organismes municipaux	229 771 \$
Imposition de droits	236 452 \$
Autres revenus.....	138 647 \$
Total des revenus projetés	3 806 079 \$

Charges prévues jusqu'au 31 décembre 2013

Administration générale.....	860 186 \$
Sécurité publique	882 316 \$
Transport - réseau routier.....	703 274 \$
Hygiène du milieu/matières résiduelles.....	353 840 \$
Aménagement urbanisme et développement.....	248 764 \$
Loisirs et culture.....	121 341 \$
Frais de financement.....	108 848 \$
Amortissement des immobilisations	9 \$
Total des charges projetées.....	3 278 578 \$
Conciliation à des fins fiscales.....	(277 511 \$)
Excédent de fonctionnement projeté pour 2013	249 990 \$

Contrats

Contrats comportant une dépense de plus de 25 000 \$

Calco inc. (Fourniture et épandage d'abat-poussière).....	30 954,41 \$
Excavation Stanley Mierzwinski (Déneigement et entretien – voirie).....	375 987,87 \$
Groupe Deslandes Fortin inc. (Vidange de fosses septiques)	72 491,75 \$
Régie intermunicipale d'élimination de déchets solides de Brome-Missisquoi (Enfouissement des matières résiduelles) ...	27 714,74 \$
Sani-Estrie inc. (Collecte et transport - matières résiduelles).....	181 997,35 \$
Total	689 146,12 \$

Contrats comportant une dépense de plus de 2 000 \$ que la municipalité a conclu avec un même cocontractant, lorsque l'ensemble de ces contrats comporte **une dépense totale de plus de 25 000 \$.**

Blanche Paquette (Dossiers - développement communautaire)	
Total	35 722,31 \$

Rémunération des élus

Pour l'année 2013, le salaire de base à la fonction de maire est de 19 374,82 \$ et celui rattaché à la fonction de conseiller est de 6 458,27 \$.

L'allocation annuelle de dépenses à la fonction de maire est de 9 687,41 \$ et celle rattachée à la fonction de conseiller est de 3 229,13 \$.

Situation financière courante

Les données dont nous disposons sur les activités financières au 31 octobre 2013 indiquent des revenus de fonctionnement totalisant 3 676 804 \$ et des dépenses et affectations se chiffrant à 2 783 518 \$. Le présent exercice devrait se conclure par un excédent des revenus sur les dépenses d'environ 250 000 \$. Cet excédent s'explique d'une part, par des entrées de fonds supérieures à celles budgétées (droits de mutation [70 000 \$], redevances du gouvernement pour les matières résiduelles [62 000 \$] et subventions [30 000 \$]) et d'autre part, par un contrôle plus serré des charges.

La municipalité reste en excellente santé financière

Orientations générales pour 2014

Le conseil ne prévoit aucun investissement majeur en 2014.

Dans le contexte des nouvelles exigences ministérielles visant la valorisation de 60 % des matières organiques dès 2015, le conseil envisage d'instaurer la collecte d'une troisième voie dans un avenir rapproché. Divers scénarios sont actuellement à l'étude.

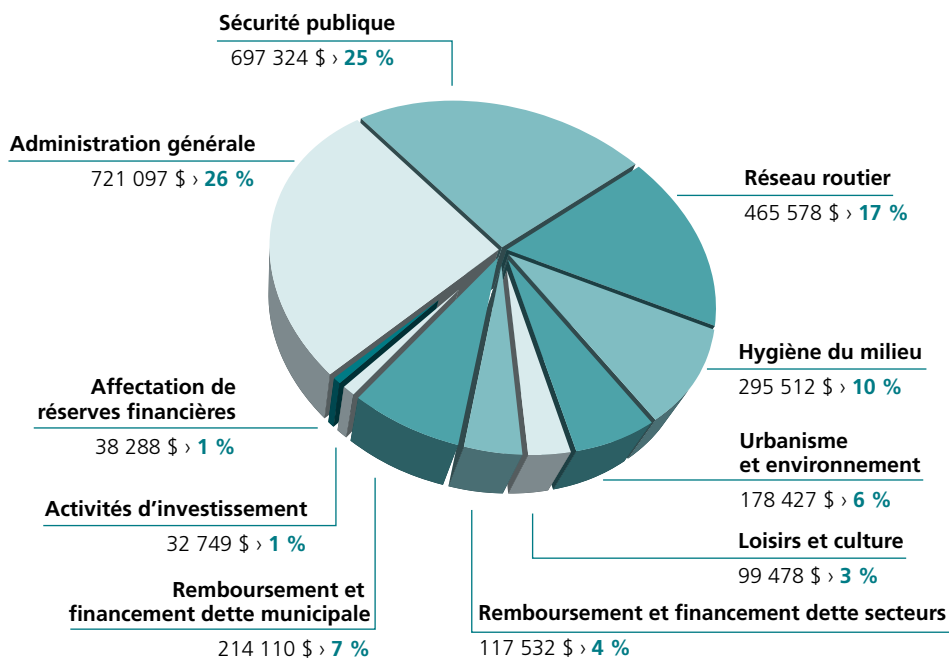
Du côté du réseau routier, le conseil attend toujours la mise en place du nouveau programme d'infrastructures Québec-municipalités, annoncé pour 2014, moment où la municipalité sera de nouveau admissible à une aide financière considérable. Par conséquent, seules des interventions ponctuelles d'amélioration seront faites au cours de l'année 2014.

Pour ce qui est du plan d'action stratégique, des dépenses modestes seront engagées pour mettre en œuvre des initiatives qui permettront d'avancer dans la réalisation de notre vision collective.

Nous dévoilerons les principaux projets de 2014 et nous adopterons le budget de fonctionnement ainsi que le plan d'immobilisations 2013-2015 lors d'une séance extraordinaire qui se tiendra le 16 décembre 2013 à 18 h 30, à la salle du conseil de l'hôtel de ville.

Je vous invite à venir nombreux pour assister à cette importante rencontre publique afin de connaître les orientations financières 2014 pour la municipalité.

Lisette Maillé
Mairesse
11 novembre 2013



Des renseignements publics

Si un aspect particulier des finances ou de l'administration de la municipalité vous intéresse, vous pouvez vous adresser directement au secrétariat. Il s'agit d'information publique à laquelle vous avez accès. Par ailleurs, vous pouvez consulter les procès-verbaux des séances du conseil, des règlements en totalité ou en partie et d'autres renseignements sur la vie municipale sur le site Web à l'adresse www.municipalite.austin.qc.ca

Comité culturel

Au nom de tous les Austinois, le comité culturel remercie chaleureusement Maurice Langlois pour son texte sur l'histoire de la création de notre municipalité, dont nous fêtons le 75^e anniversaire.

Quatre membres fort appréciés du comité culturel ont annoncé leur départ l'automne dernier. Il s'agit de Marco Scholer, conseiller et co-fondateur du comité en l'an 2000; Claude Savary, secrétaire du comité et auteur du texte d'orientation de la politique culturelle de la municipalité; de même que Marthe et Gerry Oliver, deux dynamiques collègues, généreux de leur temps et de leurs conseils. Au nom de tous les citoyens, le comité vous remercie énormément, tous les quatre, de votre présence et de votre participation!

La toute première politique culturelle de la municipalité sera adoptée en janvier. Elle s'appuie sur les principes de l'Agenda 21 C de la culture et sur les principales orientations de notre planification stratégique :

- protéger notre héritage et le mettre en valeur
- dynamiser notre communauté et notre milieu de vie
- harmoniser notre développement avec notre vision et nos valeurs

Conformément à la *Loi sur le patrimoine culturel*, un conseil local du patrimoine a été créé. L'une de ses tâches est de recommander au conseil municipal la citation de biens patrimoniaux d'intérêt ou l'identification de personnages ou biens immatériels de notre municipalité afin de les préserver en tant que biens patrimoniaux.

Si vous voulez nous aider à réaliser des activités culturelles ou patrimoniales en 2014, n'hésitez pas à contacter Madeleine Saint-Pierre au 819 843-6063 ou saintpierremadeleine@iteract.ca

Environnement

En 2013 le CCE (comité consultatif en environnement) a étudié les demandes au fonds vert, et a fait des recommandations au conseil en préconisant la caractérisation détaillée du territoire et la préservation de milieux exceptionnels.

Nous sommes choyés par la nature qui nous entoure. Alors que nous sommes de plus en plus nombreux à vouloir en profiter, nous devons développer notre connaissance du milieu et en cerner les limites de capacité d'accueil. Dans la démarche de planification stratégique de la municipalité, nous devons revoir nos pratiques d'entretien et de développement

pour valoriser l'environnement à toutes les étapes. De façon préventive, nous devons retirer certaines parties du territoire à l'emprise humaine et préserver le milieu naturel.

Pour poursuivre son travail d'analyse et de recommandation de meilleures pratiques, le CCE est toujours à la recherche de citoyens bénévoles pour débattre lors de ses réunions mensuelles. Si l'environnement vous intéresse, laissez votre nom au secrétariat de la municipalité.

Loisirs

Le 15 novembre dernier, le comité des loisirs a organisé son second bingo de l'année. Merci à tous les joueurs qui sont venus s'amuser et merci aux commanditaires, Johnny Pizzeria, Accommodation Pie X et Lise Bonneau qui ont offert des prix de présence.

Au moment de la parution du bulletin, la fête de Noël des enfants aura déjà eu lieu. Si le passé est garant de l'avenir, les enfants auront certainement apprécié cet événement traditionnel organisé autour de bricolages, de musiques et de cadeaux. Merci à tous les bénévoles qui donnent un coup de main pour le déroulement des activités, à ceux qui fournissent les plats du goûter ou autres gâteries, au Marché Austin pour sa commandite annuelle, à la municipalité qui finance l'achat des cadeaux et à petit papa Noël...

Prochain rendez-vous : Plaisirs d'hiver, le samedi 8 février. Au programme, promenade en carriole tirée par des chevaux, glissade sur tubes, patinage, concours d'habiletés sur glace, sculpture de neige, gourmandises, et plus encore.

Vues du large

Le 2 octobre dernier en fin d'après-midi, près de 130 citoyens ont pris le large à bord du *Grand Cru* lors d'un événement soulignant le 75^e anniversaire de l'incorporation de notre municipalité, nommé judicieusement *Austin – Vues du large*.

Le magnifique bateau a sillonné les berges austinoises du lac Memphrémagog pendant près de quatre heures par une superbe température comme seul le Québec peut nous offrir en automne. Erich Smith-Peter de Memphrémagog Conservation a fait un survol des problématiques que vivent le lac et son bassin versant, tout en proposant les solutions que tous et chacun doivent appliquer.

Une chorale formée spécialement pour l'occasion a ensuite chanté deux chansons très à propos de Gilles Vigneault, qui nous a même envoyé ses bons vœux d'anniversaire. Pendant qu'un léger goûter était servi, quelques interlocuteurs se sont succédés au micro pour décrire les caractéristiques historiques des paysages et domaines des berges que nous côtoyons.

Cette petite croisière a laissé de si merveilleux souvenirs que plusieurs ont dit espérer que la sortie soit reprise chaque année!

Merci au généreux donateur (qui tient à garder l'anonymat) qui a permis d'offrir des billets à prix réduit. Merci au conseil qui a offert des billets aux employés en guise de reconnaissance pour leur excellent travail. Merci au comité organisateur des fêtes du 75^e et à Blanche Paquette pour l'organisation impeccable.

Une chorale débute à Austin!

Il y a déjà des années que plusieurs citoyens d'Austin rêvaient d'une chorale. Mais qui allait s'en occuper et surtout, qui connaissait assez le chant pour la diriger?

Et bien, l'été dernier, grâce au bottin, nous avons découvert la perle rare en la personne de Marie-Ange Gagné, professeure de chant, avec son copain Daniel qui nous accompagne à la guitare, tous deux résidents d'Austin.

Quelques semaines plus tard, six choristes se mettent à l'œuvre. Le temps d'apprendre à nous connaître et à connaître notre professeure, nous nous mettons à pratiquer quelques chansons. La dynamique s'est vite installée et surprise! on nous demande de donner un petit concert en octobre.

C'est donc par une journée absolument magnifique d'automne, lors de la croisière *Austin – Vues du large* à bord du *Grand Cru*, que la petite chorale a reçu son baptême du chant, en interprétant J'ai pour toi un lac et Si les bateaux, deux magnifiques chansons de Gilles Vigneault.

Et ça continue! Nous chantons pour nous amuser, mais aussi pour offrir de petits concerts lors d'événements officiels dans la municipalité. Si vous êtes intéressés de vous joindre à nous, communiquez avec Marie-Ange Gagné au marieange.gagne@gmail.com. Nous vous accueillerons à bras ouverts!

Train des mots :

Portrait de voyageur

RICHARD, 57 ANS

Richard est plongeur dans un restaurant et livreur de bouteilles d'eau. Il aimerait pratiquer un autre métier : fabriquer des meubles.

Le problème c'est qu'il ne sait pas lire. Ou plutôt il ne savait pas lire. Car Richard a pris un grand virage.

« J'ai toujours voulu apprendre à lire. Avant, j'étais incapable. En troisième année, la maîtresse a téléphoné à ma mère pour lui dire que je ne savais pas encore lire. Je n'arrivais pas à apprendre, alors ma mère m'a gardé à la maison. » Il a quitté l'école pour de bon...

Ce qu'il espérait du Train des mots?

« En arrivant, j'espérais devenir capable de lire le journal, écrire des mots et compter de l'argent parce que ce n'est pas drôle un homme qui ne sait pas compter. »

À sa Guide Lili, il dit: « Quand je t'ai rencontrée, j'ai eu un coup de foudre, un gros coup de foudre : j'ai vu que je pouvais apprendre à lire. »

Au fil de ses séances de travail, Richard s'est découvert des atouts précieux : la patience, la détermination.

« Au Train des mots, j'ai vu que j'étais un gars fonceur. Quand je veux avoir de quoi, je fonce. »

Ce que le Train des mots change dans sa vie? À cette question, Richard répond :

« Vous me donnez de la chaleur et de la force. Ma tête est plus développée, j'utilise plus de mots pour parler avec les autres. Je ne connaissais pas les lettres de l'alphabet, je ne savais pas que ça existait.

Aujourd'hui, j'ai cherché l'adresse du spécialiste pour mes lunettes dans le bottin et je l'ai trouvée! »

Comme vous le voyez, apprendre à lire peut changer des vies. Si vous connaissez quelqu'un qui pourrait bénéficier de l'aide du Train des mots, communiquez avec Michèle Gaudreau au 450-297-9907 ou à letraindesmots@gmail.com

Formation RCR

À l'occasion de la journée mondiale des premiers secours, le 14 septembre dernier, la municipalité a organisé une formation RCR-DEA (réanimation cardio-respiratoire et défibrillateur cardiaque), à laquelle 34 citoyens ont participé.

Au cours de l'atelier de quatre heures, les participants ont été sensibilisés aux signes avant-coureurs d'une crise cardiaque et à l'importance de la rapidité d'action lors d'une urgence cardiaque et ont pu pratiquer la RCR avec un défibrillateur. Ils ont également rencontré nos premiers répondants qui, d'ailleurs, ont animé avec brio les exercices.

Les méthodes ont évolué et il est aujourd'hui beaucoup moins intimidant de penser que l'on pourrait avoir un jour à donner la RCR! TOUS auraient intérêt à suivre une telle formation. D'autant plus qu'avec M François Aumais de Formation SAVIE, l'expérience s'est déroulée dans une ambiance agréable, amusante et détendue.

La municipalité organisera une autre séance de formation sans frais lorsqu'elle aura un nombre suffisant d'inscriptions. Inscrivez-vous au 819 843-2388 ou à info@municipalite.austin.qc.ca.



Photo : Jean-Claude Duff

Ouverture de la Coop Santé d'Eastman et les environs

Saviez-vous que la Coop dessert aussi la population d'Austin? Elle a officiellement ouvert ses portes le 5 novembre dernier. Le docteur Mario Wilhelmy accueille la clientèle chaque mardi, de 8 h 30 à 15 h 30.

Pour voir le médecin, il suffit de prendre rendez-vous en téléphonant soit le lundi toute la journée, soit le mardi avant 7 h le matin, au 450-297-4777. Laissez simplement un court message avec votre nom et votre numéro de téléphone et la Coop communiquera avec vous entre 7 h et 8 h le mardi matin pour vous indiquer à quelle heure vous présenter à la Coop pour votre rendez-vous.

Augmenter le nombre de membres

Le nombre de membres demeure la clé de voûte de la réussite du projet. À ce jour, il manque environ 150 adhésions pour que la Coop puisse être pleinement viable. Pour devenir membre, il suffit d'acquiescer cinq parts de qualification de 10 \$, remboursables en tout temps, pour un coût de 50 \$ par adulte. Des frais de 9 \$ (taxes applicables) par mois, par membre et de 4,50 \$ par enfant, pour les deux premiers enfants d'une même famille, sont exigés. (Il n'y a pas de frais pour les autres enfants de la même famille.) Ces frais mensuels sont utilisés pour assurer le fonctionnement administratif de la Coop et pour offrir des services périphériques à ceux du médecin, comme les services d'une infirmière.

Rappelons que les municipalités d'Austin, d'Eastman, de St-Étienne-de-Bolton et de Stukely-Sud, la Caisse Desjardins du Lac-Memphrémagog et le CLD de la MRC de Memphrémagog ont accordé un appui financier à la Coop.

15, rue Lapointe, Eastman
Téléphone : 450-297-4777
www.coopsanteeastman.com

Bravo Gisèle!

Toutes nos félicitations à notre concitoyenne Gisèle Lacasse Benoît qui a été reconnue pour sa « contribution personnelle » lors du 20^e gala des prix d'excellence en environnement des Cantons de l'Est, le 22 octobre dernier.

Depuis 25 ans, Gisèle est engagée très activement dans la protection et la conservation du lac

Memphrémagog et de son bassin versant. Au fil des ans, elle a plus d'une fois mobilisé des personnes individuelles et des organismes pour la cause, et ce, par la surveillance de la qualité des eaux du lac et des cours d'eau qui s'y jettent, la renaturalisation des rives ainsi qu'à la protection de la flore et de la faune. Elle a également contribué à la création du Conseil régional de

l'environnement de l'Estrie et a participé à de nombreuses luttes environnementales, dont la Coalition SOS Parc Orford.

Gisèle, c'est un honneur et un privilège de vous compter parmi les citoyens d'Austin.

L'aménagement durable à Austin

La municipalité a entamé cette année un plan d'aménagement de quartiers durables (PAD). Ce plan prendra en considération notre vision d'avenir, ainsi que les objectifs et cibles économiques, sociaux et environnementaux résultants de la planification stratégique tout en les reliant aux principes de la *Loi sur le développement durable* du Québec. Des mesures permettant d'atteindre les cibles et les objectifs établis seront prises en considération dans tous les champs d'activités municipales, tels que l'occupation du territoire, la gestion de l'eau et des matières résiduelles et la conservation des milieux naturels d'intérêt, mais d'autres aussi comme la consommation d'énergie et la planification des transports.

Adapté à notre milieu de vie et prenant particulièrement en considération le caractère rural, le PAD s'appliquera à l'ensemble du territoire divisé en sous-bassins versants qui constitueront autant de quartiers durables. Le caractère novateur du plan repose sur une approche par bassin versant axée sur la capacité de charge des écosystèmes. La municipalité doit composer avec son passé. Au fil des ans, elle a mis en œuvre plusieurs initiatives afin de réduire les menaces qui se dessinent sur l'environnement.

Le projet reposera sur une robuste analyse des composantes biophysiques du territoire et des biens et services écologiques. Cette approche permettra à la fois de prendre en compte les causes fondamentales des problèmes environnementaux et d'accroître la connaissance du territoire. La municipalité mènera le projet avec des partenaires du milieu. Dans cette optique, elle travaille avec les comités consultatifs et collabore avec Magog Conservation inc. (MCI) et Corridor Appalachiien (ACA) pour identifier la valeur écologique des milieux naturels.

Pour vous, qu'est-ce que serait un Austin durable dans les années à venir? Comment conserver nos lacs et bassins versants? Quels secteurs sont plus favorables au développement et quel genre de développement? Quels secteurs nécessitent une attention particulière? Par le PAD, la municipalité cherche à trouver des réponses pertinentes à ces questions simples, mais essentielles pour le développement durable d'Austin...

Chauffez vert.

Chauffez vert est un nouveau programme du gouvernement du Québec visant à favoriser le remplacement de systèmes de chauffage résidentiels au mazout ou au propane par des systèmes alimentés à l'électricité ou par d'autres énergies renouvelables. Près de 60 000 foyers du Québec pourront bénéficier d'une aide financière pouvant atteindre 1 525 \$.

Pour obtenir une aide financière, il faut que :

- l'habitation soit chauffée principalement par le système utilisant le combustible avant le début des travaux de remplacement;
- les travaux prévoient le démantèlement complet du réservoir et de l'appareil utilisant le combustible fossile admissible visé par la conversion;
- les travaux incluent l'installation de nouveaux équipements permettant l'utilisation exclusive de l'électricité ou d'une autre source d'énergie renouvelable avec appoint électrique pour combler les besoins énergétiques de l'habitation.
- En savoir plus : efficaciteenergetique.gouv.qc.ca.

Crédit d'impôt ÉcoRénov

Les propriétaires qui bénéficieront de Chauffez vert et qui utiliseront les services d'un entrepreneur certifié pour faire les travaux de conversion pourront également bénéficier du crédit d'impôt ÉcoRénov de 20 %, et ce, jusqu'au 31 octobre 2014. En savoir plus : revenuquebec.ca/fr/a-propos.

Chauffez vert permettra une réduction importante des émissions de gaz à effet de serre, soit 329 000 tonnes de CO₂ annuellement, l'équivalent du retrait de 97 000 véhicules du réseau routier.

Composter ou transporter?

Voilà la question qui se pose.

Tout autour de nous, les municipalités s'activent pour le passage à la troisième voie, c'est-à-dire la collecte par camion des matières organiques (résidus de table, résidus verts, etc.). C'est que Québec exigera que 60 % des matières organiques soient détournées de l'enfouissement en 2015 et 100 % en 2020. Afin d'atteindre ces objectifs, on envisage diverses solutions complexes et coûteuses (biométhaniseur, composteur industriel, plateforme de compostage...) alors que l'on néglige la plus simple, la plus économique et la plus écologique : le compostage domestique!

Un procédé 100 % naturel

Dans la nature, dès que la matière organique (végétation, feuilles et arbres morts) tombe sur le sol, elle est transformée par des micro-organismes (bactéries, champignons) et des organismes de plus grande taille (vers, coléoptères et autres insectes). En quelques années, quelques mois et même parfois, en quelques jours, la matière perd son aspect d'origine et devient comparable au terreau de bonne qualité appelé compost.

C'est exactement la même chose qui se produit avec le compostage domestique! Épluchures de légumes, restants de table, marc de café, pain sec, déchets de jardin... près de 50 % des matières que l'on retrouve dans notre sac de poubelles peuvent être compostées et transformées en un fertilisant de très bonne qualité.

Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez la rubrique compostage sur le site web de la municipalité.

Que faire des cendres de votre foyer ?

Épandez les cendres de votre foyer en fines pellicules sur votre terrain, dans votre jardin et dans la forêt. Les cendres sont riches en nutriments, elles nourrissent le sol et l'alcalinisent, l'aidant ainsi à lutter contre les pluies acides dont souffre une bonne partie du Québec!

ATTENTION : Il ne faut pas épandre de cendres près des plans d'eau, des fossés ou des cours d'eau, même intermittents, car les nutriments vont nourrir les plans d'eau. Les nutriments favorisent la croissance des plantes envahissantes et des cyanobactéries. N'épandez donc pas l'hiver ou au printemps; le sol ne profitera pas des nutriments et les cendres seront lessivées dans les plans d'eau, par la fonte des neiges ou les pluies printanières.

Remisez vos cendres dans un contenant de métal en hiver et épandez-les en été lorsque la végétation est à l'optimum de son développement.

Une année bien remplie!

Sur les 31 actions découlant du plan d'action stratégique que nous avons inscrites au calendrier pour 2013, les deux tiers ont été réalisées ou sont en voie de l'être. Il faut dire que nous avons placé la barre haut!

Pour certaines des actions, les membres de notre personnel et les bénévoles de nos comités ont fait preuve d'audace et de créativité (ex. prix de reconnaissance aux entrepreneurs, soutien aux maîtres composteurs, politique culturelle). Pour d'autres, nos efforts ont été arrimés avec ceux des municipalités voisines ou de la MRC (ex. caractérisation des paysages, maintien de l'activité agricole); les retombées n'en seront que plus considérables. D'autres encore s'inscrivent dans une perspective continue (ex. contrôle des eaux de ruissellement, promotion de méthodes de conservation et d'exploitation, bottin des produits et services). Enfin, certaines nécessiteront un simple raffinement par rapport aux pratiques courantes de la municipalité.

Comme notre plan d'action est un document vivant, certaines des actions identifiées seront développées et approfondies au fur et à mesure que des données supplémentaires seront disponibles; donc, le travail se poursuit. Dans la même optique, des actions qui n'avaient pas été prévues à l'origine s'y ajouteront en cours de route. Le 75^e anniversaire de la municipalité en est un bon exemple. Bien qu'il ne figurait pas au plan d'action, il commandait des activités spéciales en 2013, comme la création du circuit patrimonial qui commémore les noms et lieux importants qui remontent aux origines les plus lointaines de la municipalité. Ce circuit qui demandait à voir le jour depuis plusieurs années occupe plusieurs sites existants qui n'attendaient qu'à être mis en valeur. Il est un moyen, on ne saurait plus concret, de défendre et de valoriser notre patrimoine historique tout en dynamisant notre communauté et notre milieu de vie – deux des grandes orientations de notre plan d'action. Il en est de même pour la croisière *Austin – Vues du large*. Quel bel événement pour aider les citoyens à mieux connaître et à s'approprier l'ensemble du territoire! Et que dire de la sculpture de sable illustrant l'assemblée du premier conseil d'Austin! Bref, l'occasion que nous offrait le 75^e était trop belle pour la laisser passer.

Toujours dans le cadre du 75^e, c'est le 19 janvier 1939 qu'a eu lieu la première assemblée du nouveau conseil d'Austin. À son assemblée régulière du 13 janvier 2014, l'actuel conseil soulignera l'occasion d'une manière toute particulière et vous réserve de bien belles surprises qui seront autant de façons d'ancrer le sentiment d'appartenance, de favoriser la cohésion au sein de la communauté et d'exprimer notre fierté de vivre à Austin.

Capsule temporelle

Le 75^e anniversaire de la municipalité est un beau prétexte pour créer une capsule temporelle, un témoignage de 2013 destiné aux générations futures. Que diriez-vous aux Austinois de demain pour qu'ils puissent un jour prendre conscience des changements survenus au fil des ans? Leur parleriez-vous d'histoire, de culture, de quotidien, d'environnement? Leur laisseriez-vous un dessin?

En panne d'inspiration? Vous êtes frappé du syndrome de la page blanche et vous ne savez pas quoi dire? Qu'à cela ne tienne! Nous organiserons dans les mois qui viennent un atelier de création pour ceux qui souhaitent participer à la capsule mais qui ne savent pas trop par où commencer!

Les personnes qui souhaitent participer à cet atelier peuvent communiquer avec Blanche Paquette à bottin@municipalite.austin.qc.ca ou au 819-650-1822.

La capsule sera enfouie lors d'une célébration spéciale qui aura lieu au printemps.

Bottin des produits et services

Merci d'avoir répondu au sondage sur la première version du bottin des produits et services. Il nous confirme que les intérêts de la population pour l'offre locale demeurent grandissants et ce, dans tous les domaines de services, qu'ils soient commerciaux ou gratuits (coups de pouce) tels les arts, le jardinage, le compostage, la réparation en tous genres, la randonnée, l'informatique, l'exercice physique (Yoga / TaiChi) ou encore le covoiturage.

Inscrivez-vous dès maintenant aux volets commercial, communautaire, artisan ou artiste pour la mise à jour 2014. C'est gratuit! Vous trouverez la formule des annonces à la page 41 de votre bottin. Les conditions restent les mêmes. Les formulaires d'inscription sont disponibles à la mairie ou sur le site web de la municipalité.

Seules les nouvelles annonces seront imprimées. Nous vous ferons parvenir les feuillets à ajouter dans votre reliure au cours du premier trimestre 2014.

Rappelons que, Blanche Paquette est là pour composer votre annonce avec vous. Communiquez avec elle à bottin@municipalite.austin.qc.ca ou à 819-560-1822

Nouvelles inscriptions

Entretien intérieur et extérieur

Les entreprises S.K.Beau

Sylvain Beauregard et Karine Viscogliosi

Rénovation, peinture etc.

450-297-2861

cell. : 819-574-3539

Centre de l'auto Austin

Mécanique générale

Électricité et injection

Redressement de châssis,

Peinture, antirouille etc.

450-297-0312

Remorquage 24 h 819-238-3212

Gardiennage

Audrey Cyr, 13 ans

en soirée ou sur fins de semaine

Formation RCR et Gardienne avertie

819-843-5920

Séances du conseil

Voici le calendrier des séances ordinaires du conseil municipal pour 2014. Les séances ont lieu le lundi, sauf exception, et débutent à 19 h :

13 janvier • 3 février • 3 mars • 7 avril • 5 mai • 2 juin • 7 juillet • 4 août • mardi 2 septembre (fête du Travail) • 6 octobre • 3 novembre • 1 décembre.

Horaire des fêtes

Veillez noter que les bureaux de l'hôtel de ville fermeront le 23 décembre à 16 h 30 et rouvriront le 3 janvier à 8 h 30.

Pour tout problème de **voirie**, appelez au 819-820-5928 ou 819-843-2388

Pour les demandes de **permis de brûlage** à ciel ouvert (message préenregistré), appelez au 819-843-0000.

Pour toute d'**urgence** (incendies, accidents ou situations qui demandent l'intervention des premiers répondants), composez le 911.

Récupération des sapins naturels

À compter du lundi 6 janvier, la municipalité fera la cueillette des sapins naturels laissés en bordure de la route, à des fins de récupération écologique. Les sapins doivent être complètement débarrassés de leurs décorations.

Interdiction de stationner sur les rues la nuit

N'oubliez pas qu'il est interdit de stationner les véhicules sur la voie publique, la nuit (de minuit à 7 h) du 1^{er} novembre jusqu'au 1^{er} avril, et ce, pour faciliter les opérations de déneigement.

Rôle en ligne

Le rôle d'évaluation foncière pour les années 2012-2013-2014 est accessible en ligne à www.municipalite.austin.qc.ca/fr/evaluation-fonciere/

Il est possible de faire une recherche par adresse, matricule ou numéro de cadastre. Le rôle donne accès à certaines données du rôle de taxation et d'évaluation, comme l'évaluation municipale d'une propriété, son cadastre, sa superficie ainsi que les taxes applicables à l'immeuble.

Évaluation du vote par correspondance en chiffres

Nombre d'électeurs non domiciliés pouvant être inscrits sur la liste électorale

1 400

Nombre d'électeurs non domiciliés inscrits sur la liste électorale

324

Nombre d'électeurs non domiciliés ayant demandé de voter par correspondance

81

Nombre d'électeurs non domiciliés ayant voté par correspondance

35

Coût total du vote par correspondance

3 136,77 \$

Coût par vote par correspondance

92,26 \$

Numéro civique

Les numéros civiques sont manquants devant plusieurs résidences. Ces numéros sont obligatoires par règlement municipal. C'est dans votre intérêt : le travail des intervenants en sécurité publique en est grandement facilité s'il advient un incendie ou toute autre urgence.

Pour faire remplacer le vôtre, il suffit de communiquer avec l'hôtel de ville.

Coordonnées des membres du conseil :

Lisette Maillé, mairesse

819-843-4281

l.maille@municipalite.austin.qc.ca

Victor Dingman, siège 1

téléphone : 819-847-0584

v.dingman@municipalite.austin.qc.ca

André G. Carrier, siège 2

téléphone : 450-297-2145

a.g.carrier@municipalite.austin.qc.ca

Jean-Claude Duff, siège 3

téléphone : 819-843-2131

jc.duff@municipalite.austin.qc.ca

Marc D. Gagnon, siège 4

téléphone : 450-297-0832

m.d.gagnon@municipalite.austin.qc.ca

Jean Ranger, siège 5

téléphone : 450-297-1371

j.ranger@municipalite.austin.qc.ca

Robert Benoit, siège 6

téléphone : 819-868-1369

r.benoit@municipalite.austin.qc.ca

Rappelons que chaque conseiller ne représente pas un secteur particulier de la municipalité, mais l'ensemble de la municipalité. Donc, vous pouvez communiquer avec n'importe lequel d'entre eux si vous avez besoin d'aide ou si vous désirez simplement faire connaître votre point de vue sur un dossier particulier.

Notons cependant que pour signaler un problème avec les services municipaux, il est préférable de s'adresser directement au personnel, au 819-843-2388.

Calendrier

6 janvier - Cueillette des sapins naturels

13 janvier - Assemblée du conseil

8 février - Plaisirs d'hiver, à partir de 13 h, au parc municipal

3 février - Assemblée du conseil

3 mars - Assemblée du conseil

21 mars - Bingo, 19 h, salle communautaire

30 mars - Premier paiement de taxes

avril - Corvée de nettoyage - date à confirmer

avril - Fête de reconnaissance des bénévoles - date à confirmer

Consultez le calendrier à jour sur le site Web www.municipalite.austin.qc.ca

Le bulletin d'information municipal d'Austin est publié trois fois par année. Il est distribué par la poste et peut être consulté en ligne. Nous faisons bon accueil à vos commentaires et suggestions. Communiquez avec nous aux coordonnées suivantes :

21, chemin Millington, Austin (Québec) J0B 1B0
Téléphone : 819-843-2388 / Télécopieur : 819-843-8211
Courriel : info@municipalite.austin.qc.ca
Site Internet : <http://www.municipalite.austin.qc.ca>



Word from the mayor

As you know, we are celebrating this year the 75th anniversary of the municipality. A number of initiatives have already taken place, such as the inauguration of the Heritage Trail and a cruise on the *Grand Cru* as well as the launch of a historical brochure and an archeological exhibit about the Millington mills. More are coming. There will be a commemorative council meeting January 12 at which we will unveil surprises which are sure to create a much greater sense of belonging, promote cohesiveness within the community and express our pride in living in Austin.

In the spirit of the 75th, we are proud to publish a very detailed historical account of the creation of our municipality, in both English and French. You will find it in the

centerfold of this newsletter. Please take the time to read it. And keep it preciously.

At the last elections, Arthur Bryant, Jean-Marc Couture and Marco Scholer, who together cumulated more than 60 years of service for the municipality, didn't run for re-election. All three devoted time and energy to the benefit of their fellow-citizens. Mr. Bryant, in particular, one of the descendants of the pioneers who came with Nicholas Austin, carried on a long tradition of dedicated services to the community. Each brought his own set of skills that served Austin well over the years and contributed to make Austin what it is today. In order to show our gratitude, we will have a celebration event in their honor in January. Stay tuned!

The three seats that were left vacant were filled with Victor Dingman, Marc D. Gagnon and Jean Ranger. Congratulations and welcome aboard!

Lisette Maillé
Mayor

*In the best traditions of the holiday season, I wish you the joy of family and friends.
May the New Year bring you happiness, health and prosperity.*

Ban on night-time parking on municipal roads

You are reminded that it is forbidden to park on public roads, between midnight and 7 am, from November 1 to April 1, for snow cleaning purposes.

Holiday Schedule at the town hall

Please note that the town hall will be closed from 4:30 pm on December 23 to 8 am January 3.

Council meetings

Regular council meetings are held on Mondays (barring one exception) at 7 pm at the town hall (21 Millington Road). Here are the dates: January 12, February 3, March 3, April 7, May 5, June 2, July 7, August 1, September 2 (Tuesday), October 6, November 3 and December 1.

Civic numbers

We noticed that the civic number is missing in front of several residences in Austin. Civic numbers are mandatory by municipal bylaw. It is in your interest: they make the job of public security forces much easier in case of fire or other emergency.

If yours is missing, please contact the town hall to have it replaced.

Reminder: Emergency numbers

911 - for a fire or any emergency that requires the first responders

819-843-0000 or 819-843-7671 - for authorization to build open air fires

819-820-5928 or 819-843-2388 - for problems related to roads.

Content

Rapport de la mairesse	2
Nouvelles des comités	4
Vie communautaire.....	5
Enviro-info.....	6
Vision stratégique.....	7
Échos administratifs.....	8
News from the town hall	9
Mayor's report.....	10

Mayor's report

In accordance with section 955 of the *Municipal Code of Quebec*, the mayor must make a report to council of the financial position of the municipality at least four weeks before the budget is tabled for adoption and, in accordance with section 11 of the *Act Respecting the Remuneration of Elected Municipal Officers*, must include in this report the remuneration and expense allowance payable to council members by the municipality.

I am very pleased to present a general account of the Municipality of Austin's financial situation. You will find below the financial statement and auditors' report for fiscal year 2012, the latest three-year capital expenditure program and the forecast for the current fiscal year, followed by the list of contracts involving an expenditure exceeding \$25,000 awarded since the last annual report was tabled and a statement of the remuneration paid to members of council. Finally, I invite you to take a moment to read my assessment of the municipality's current financial situation as well as of the general outlook for next year's budget.

2012 financial statement

Operating fund Revenue and expenses

Fiscal year ending december 31, 2012

REVENUE	Budget	Actual
Operating revenue	3 313 879	3 860 519
Investment revenue	0	0
Total revenue	3 313 879	3 860 591
EXPENSES		
Expenses	3 334 755	3 283 319
Surplus for fiscal period	- 20 876	577 272
less Investment revenue	0	0
Operating surplus before reconciliation for tax purposes	- 20 876	577 272
Reconciliation for tax purposes	20 876	14 177
Operating surplus after reconciliation for tax purposes	-	591 449

Auditors' report

As stated in the report of the auditors, Raymond Chabot Grant Thornton s.e.n.c., Chartered Accountants, this financial statement accurately presents, in all important aspects, the municipality's financial situation at December 31st 2012, as well as the results of its operations for the fiscal year ended on that date, in accordance with generally recognized accounting principles for municipal accounting in Quebec.

Three-year capital expenditure program

the three-year capital expenditure program adopted for 2013, 2014 and 2015 totals \$1,350,237. Expenditures for 2013 are allocated as follows:

Fire station.....	\$24,972
Tanker with pump.....	\$39,429
Pumper.....	\$41,578
North Road (infrastructure).....	\$112,640
* Rue du Lac-des-Sittelles.....	\$39,598
* Domaine Mont-Orford (streets).....	\$30,131
* Domaine Mont-Orford (expropriation).....	\$43,083
North Road (paving).....	\$50,124
* Rues des Plaines et des Vignes.....	\$35,112
* Rues des Sapins, Myriques et Joncs.....	\$28,416
Total	\$455,083

* repaid by means of local improvement taxes

Forecast for the current fiscal year

Revenue projected at December 31st 2013

General property tax.....	\$2 404 973
Charges for municipal services.....	\$613 712
Compensations in lieu of taxes.....	\$24 686
Transfers.....	\$157 838
Services rendered to municipal bodies.....	\$229 771
Fees and duties.....	\$236 452
Other revenue.....	\$138 647
Total revenue projected	\$3 806 079

Expenses projected at December 31st 2013

General administration.....	\$860,186
Public security.....	\$882,316
Transportation (road network).....	\$703,274
Environmental sanitation/waste.....	\$353,840
Land use planning and development.....	\$248,764
Recreation and culture.....	\$121,341
Financing charges.....	\$108,848
Amortization.....	\$9
Total expenses projected.....	\$3,278,578
Reconciliation for tax purposes.....	(\$277,511)
Operating surplus projected for fiscal year 2013.....	\$249,990

Contracts

Contracts involving an expenditure exceeding \$25,000

Calco inc. (Supply and application of dust control agent).....	\$30,954.41
Excavation Stanley Mierzwinski (Snow removal and road maintenance work).....	\$375,987.87
Groupe Deslandes Fortin inc. (Pumping of septic tanks).....	\$72,491.75
Régie intermunicipale d'élimination de déchets solides de Brome-Missisquoi (Waste burial).....	\$27,714.74
Sani-Estrie inc. (Household waste collection and transportation).....	\$181,997.35
Total	\$689,146.12

Contracts involving an expense exceeding \$2,000 entered into with a same contractor when the sum of these contracts involves **an expense of over \$25,000**

Blanche Paquette (Various community development projects)	
Total	\$35,722.31

Remuneration of council members

In 2013, the mayor receives a salary of \$19,374.82 while the base salary for the office of councillor is set at \$6,458.27.

The annual expense allowance for the mayor is set at \$9,687.41 and at \$3,229.13 per councillor.

Current financial situation

The financial data available at October 31st 2013 show an operating revenue of \$3,676,804 and expenses and allocations totalling \$2,783,518. The current fiscal year should produce a surplus of approximately \$250,000, thanks in part to higher than budgeted revenues (transfer duties [\$70,000], government rebates for waste management [\$62,000] and grants [\$30,000]) and to a better control over expenses.

The municipality's financial health is excellent.

General outlook for 2014

Council does not foresee any major investments in 2014.

In light of the new governmental regulations requiring the reclamation of 60% of compostable waste as of 2015, it is likely that a third waste collection for organic matter will be instituted before long. Different scenarios are presently under study.

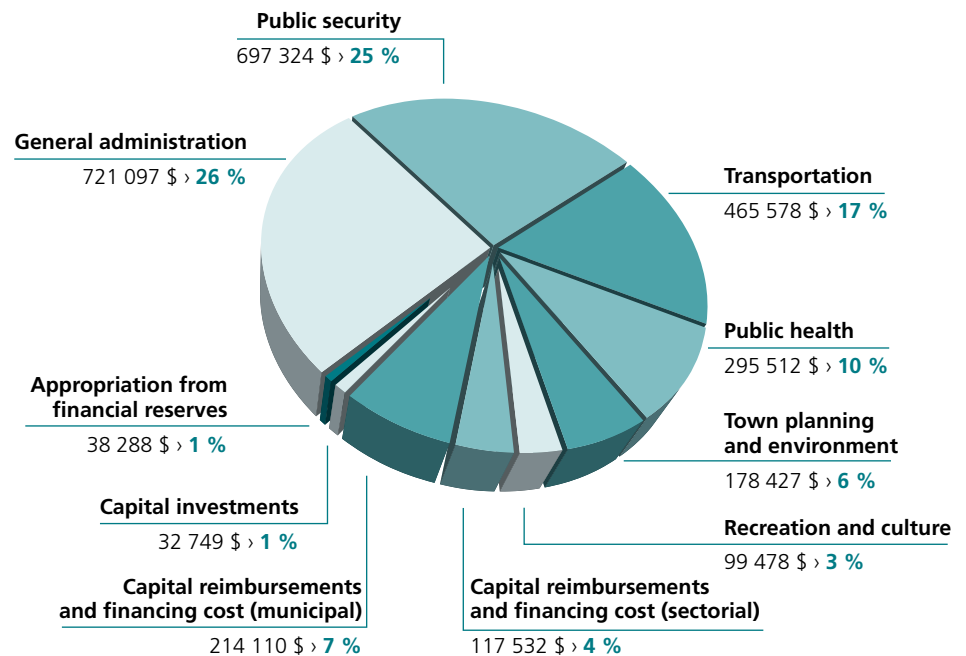
Council is still awaiting the launch of the new Quebec-municipalities infrastructure program, announced for 2014, when the municipality shall once again qualify for a sizeable grant. Thus only incidental improvements of our road network are planned in 2014.

As for our Strategic Action Plan, modest expenses shall be made to implement initiatives which shall take us a step further into the realisation of our common vision.

We will unveil our major projects for 2014 and adopt the operating budget and 2013-2015 capital expenditure program at a special sitting of council, to be held on December 16th 2013 at 6:30 p.m. in the council room at Town Hall.

I invite you to attend this important public meeting in order to discover firsthand what our municipality's financial direction will be for the coming year.

Lisette Maillé
Mayor
November 11th 2013



Highlights of the meetings

The following highlights of the council meetings of July, August, September, October and November are given as general information.

July

- Approval of accounts paid (\$132,009.09) and payable (\$287,161.41)
- Opposition to a proposed telecommunications tower on Duval Road
- Request to the MDDEFP for authorisation to proceed with maintenance work on the Bryant's Landing wharf

August

- Adoption of Loan By-law no. 13-405 in the amount of \$178,000 to cover Austin's contribution to the cost of repairing the Lake Orford dam
- Donation of \$2,000 to the Lac Megantic emergency fund
- Resolution asking governmental authorities to inspect MMA's rail network and equipment, revoke its permit to transport dangerous goods until the safety of citizens has been assured, and review and revise all regulations respecting the transportation of dangerous goods
- Approval of accounts paid (\$98,744.97) and payable (\$146,040.01)
- Adoption of By-law 13-403 authorising a lower speed limit on Des Diligences Road
- Adoption of By-law no. 13-404 decreeing the acquisition, upgrade and opening of Ruisseau-Scott Road as well as a special tax to cover costs incurred
- Mandate to Appalachian Corridor biologists to establish the limits of the Millington peat bog (marsh)
- Application to the Federation of Canadian Municipalities for a grant to fund Austin's action plan for the sustainable development of its territory, and renewal of Mr. Marc-André Guertin's services to help formulate this action plan

September

- Confirmation of approval of Loan By-law no. 13-405 by persons eligible to vote
- Approval of accounts paid (\$79,433.16) and payable (\$146,640.15)
- Renewal of the agreement with the SPA de l'Estrie for animal protection and control services

- Award of contract (\$48,164.18) to Industries Lafleur for the repair and update of the Emergency Unit Vehicle

- Award of a 3-year snow removal contract to Excavation Stanley Mierzwinski Ltée (\$735,986.50 excluding taxes), which may be extended for two periods of one year each

- Acquisition of parcels of land to open the Ruisseau-Scott Road

- Contract for paving repairs on North Road awarded to Pavage Orford

- Renewal of Action Memphré-Ouest mandate in 2014-2015

- Renewal of Blanche Paquette's mandate for the planning and coordination of community projects

- Award of a 4-year contract for the pumping of septic tanks to the Groupe Deslandes-Fortin Inc.

October

- Donation of \$1,350 to Centraide Estrie
- Approval of accounts paid (\$107,589.91) and payable (\$231,454.25)
- Approval of 2014 budget of the Régie de police de Memphrémagog and payment of Austin's share of the Régie's deficit
- Installation of streetlights at the intersection of some municipal roads
- Hiring of various contractors to execute work on Ruisseau-Scott Road
- Authorisation for Avizo Experts-conseils to perform a visual inspection of the dam upstream of lac Gilbert
- Grant to Appalachian Corridor, in the amount of \$2,500, to fund a part of its cartography project
- Grant to MCI, in the amount of \$8,745, to fund the second phase of its conservation plan for natural habitats

November

- Authorisation for the municipality's attorneys to file an appeal on the grounds of nullity with respect to two sales transacted without rights and for their annulment in the land register
- Approval of accounts paid (\$115,011.32) and payable (\$353,040.07)

- Renewal of the fire protection agreement with Bolton-East for 2014

- Hiring of volunteer firefighter Patrick McNicoll

- Completion of roadwork on North and Hopps roads, subsidized in part by a grant from local MNA Mr. Pierre Reid

- Donation of \$550 to both the Lac Webster and Lac-des-Sittelles homeowners' associations

- Resolution in support of Les Sentiers de l'Estrie's project for the creation of two short trails to eliminate the need for hikers to walk on Route 112

Note. Complete minutes of the meetings of municipal council are available in French on line on the Website of the municipality or in print at the town hall. In case of disparity between the minutes and these Highlights, minutes prevail.

Remarque : *Les procès-verbaux complets des réunions du conseil municipal sont accessibles en ligne sur le site Web de la municipalité ou en version imprimée à l'hôtel de ville.*

A time capsule

To mark the 75th anniversary of the municipality, a time capsule will be created to share our present with future citizens of Austin and help them understand their roots. What would you say to them? Would you talk about history, culture, everyday life, the environment? Would you leave them a drawing?

Are you at a loss for inspiration? Don't know where to start? Need to beat the blank page syndrome? Help is on the way. In the next few months, we will be organizing a creativity workshop for those who'd like to participate but don't quite know how to go about it!

Those interested can contact Blanche Paquette at bottin@municipalite.austin.qc.ca or at 819-650-1822.

The messages will be collated in a book that will be buried during a special celebration which will take place this spring.